

- Interview de Mme Mazalo Katanga, DG par intérim de l'ANADEB : « En 2017, nous comptons réaliser au total 100 microprojets d'infrastructures sociocommunautaires »

jeudi, 19 janvier 2017 15:58

Interview de Mme Mazalo Katanga, DG par intérim de l'ANADEB : « En 2017, nous comptons réaliser au total 100 microprojets d'infrastructures sociocommunautaires »

[f Share](#)
[inShare](#)



©Afreepress-(Lomé, le 19 janvier 2017)- Mazalo Katanga est Directrice générale par intérim de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB). L'Agence souffle ce 19 janvier ses 6 ans d'existence. Qu'est-ce qui a été fait durant ses six années et qu'est-ce qui reste à faire ? Mme Mazalo Katanga répond dans cette interview à toutes ces questions à elle posées par l'Agence de presse Afreepress.

Afreepress : Bonjour Mme la Directrice générale. Rappelez à nos lecteurs ce qu'est l'ANADEB et ce qui sous-tend sa création ?

Mme Mazalo Katanga : L'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) est un organisme public à gestion autonome créé par décret N°2011-017/PR pris

en conseil des ministres le 19 janvier 2011 qui fixe également ses attributions, organisation et fonctionnement. Comme par hasard, ANADEB souffle aujourd'hui ses 6 bougies de création. Une fois créée l'Agence n'est devenue opérationnelle qu'en 2012.

La mission fondamentale de l'ANADEB est d'assurer la réussite de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Développement à la Base (PNDB) dont l'objectif principal est de contribuer à la lutte contre la pauvreté. A ce titre, ANADEB a pour mission de veiller à l'intégration de la dimension développement à la base dans l'ensemble des politiques, plans, programmes et projets de développement ayant cours dans le pays.

La vision de l'Agence est d'assurer durablement à l'horizon 2032, un accès universel de toutes les communautés et organisations à la base du Togo au minimum vital commun. A ce titre, ANADEB est donc appelée à jouer non seulement un rôle de veille mais aussi d'impulsion des actions dont le déploiement est de nature à préparer le terrain pour une décentralisation réussie telle que voulue par les plus hautes autorités. Les actions exécutées par l'ANADEB prennent en compte les différents aspects de l'aménagement du territoire, dans le souci de contribuer à la réduction des déséquilibres inter et intra régionaux.

Nous venons de boucler une année d'exercice dans la vie de toute institution. Si nous vous demandons de nous parler de bilan pour l'ANADEB que direz-vous ?

Mme Mazalo Katanga : Je tiens à préciser avant tout qu'à ce jour l'ANADEB met en œuvre deux (2) programmes à savoir le Programme de Soutien aux Microprojets d'Infrastructures Communautaires (PSMICO) et le Programme de Développement Communautaire en Zones Urbaines (PDC ZU) puis deux (2) projets notamment le Projet de Soutien aux Activités Economiques des Groupements couplé au Projet de Développement des Plantes à Racines et à Tubercules (PSAEG/PRT) et le Projet Cantonnage piloté conjointement avec la SAFER.

Le PSMICO vise l'accompagnement des communautés à la base dans le processus de mise en place et de gestion des infrastructures sociocommunautaires. Et dans le cadre de ce programme l'ANADEB a réalisé pour le compte de 2016 des infrastructures marchandes dans 9 localités (dont 3 chefs-lieux de préfecture et 6 cantons), 19 salles de classe, 17 forages et 6 blocs de latrines de types communautaires. Elle a aussi accompagné des communautés dans la planification de leur développement ou dans la restructuration des organes de gestion. Au total 78 localités se sont dotées de leur Plan d'Action Villageois, pendant que 1166 CBD ont été restructurés et 417 Comité Villageois de Développement (CVD) formés à la gestion du développement de leur milieu.

Au titre du PDC ZU qui vise à amener 52% des quartiers défavorisés des villes du Togo à se prendre en charge pour assurer leur épanouissement et contribuer au développement du Togo, l'ANADEB a eu à accompagner 50 quartiers à Lomé à Kara et à Dapaong qui disposent désormais de leur Plan d'Action de Quartier (PAQ) pendant que 213 CDQ ont participé aux ateliers de partage et de renforcement des capacités pour une meilleure gestion du développement de leur quartier.

Je tiens à préciser que le PDC ZU comporte un important volet « assainissement » qui se traduit par l'organisation régulière de Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (THIMO). Plus de 7000 personnes ont été régulièrement pris part à ces travaux d'assainissement. Dans la composante « insertion socio professionnelle des jeunes » à travers les THIMO, 2090 Jeunes volontaires déscolarisés d'engagement citoyen (JDS) ont bénéficié de l'accompagnement de

l'ANADEB et 329 parmi eux ont été dotés de Kits d'équipement et d'outils pour leur réinsertion professionnelle.

Dans le cadre du PSAEG/PRT, ANADEB œuvre à l'amélioration des revenus des groupements ou coopératives à travers des renforcements de capacités et l'appui pour l'accès facile aux sources de financement. En 2016, au total 428 groupements d'intérêt économique (GIE) ont été formés, 519 ont été restructurés pour un meilleur fonctionnement et 542 groupements professionnels ont été appuyés pour l'accès facile aux microcrédits. D'autres groupements de producteurs dans des localités à forte production de plantes à racines et à tubercules comme Tchikawa dans la Binah, Aouda dans Sotouboua, Atchintse dans Blitta et Datcha dans l'Ogou ont été dotés d'unités de stockage et de transformation ce qui leur permettra désormais d'augmenter leur revenu et tirer ainsi meilleur profit de leur travail.

L'autre terrain d'action de l'ANADEB, c'est l'appui aux communautés dans l'entretien manuel des pistes et des routes à travers le projet de « cantonnement » qui a permis, pour l'année 2016 de mobiliser 385 organisations de développement à la base et fournir de l'emploi temporaire à 5450 cantonniers recrutés directement au sein des communautés traversées par les pistes et les routes ciblées. Ce projet vient de boucler sa phase pilote en 2016. La particularité dans l'accompagnement de l'ANADEB a été d'amener les communautés bénéficiaires à mieux s'organiser pour mener les travaux avec ouverture de compte dans une institution financière afin de faciliter le paiement de leur dû par la SAFER. C'est le lieu de souligner que les ressources du « cantonnement » ont permis à des communautés de réaliser des projets communautaires (réhabilitation de forage, construction d'apatam amélioré à l'école, etc).

Par ailleurs, ANADEB en tant que bras opérationnel du Ministère du Développement à la Base de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, s'est souvent vu confier la réalisation d'infrastructures relevant du portefeuille d'autres départements du ministère. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2016, notre Agence a eu à construire trois (3) blocs dans les maisons des jeunes à Sokodé et à Dapaong, trois (3) maisons de la femme à Notsé, Sotouboua et Kara pendant que 8 Gipato ont été réhabilités à Kévé, Atakpamé, Elavagnon, Tchamba, Kara, Kanté, Landa et Mango.

En somme, avec les moyens dont elle dispose, l'ANADEB pour 2016 affiche sur plus de 80 % des indicateurs des taux d'exécution allant de 100 à plus de 200% sur certains volets. C'est dire qu'avec un peu plus de moyens notre Agence pourra encore mieux faire. Et nous espérons que les partenaires n'hésiteront plus à apporter leur soutien au Gouvernement dans sa volonté résolue d'apporter le sourire à chaque togolais quel que soit l'endroit où il se trouve.

Estimez-vous que le portefeuille que vous exécutez au sein du ministère du développement à la base apporte des changements réels dans la vie des populations ?

Mme Mazalo Katanga : Toute modestie gardée, j'estime qu'en cinq ans d'activités l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base a modestement joué et ce dans la mesure des moyens disponibles la partition qui lui a été confiée dans la mise en œuvre du Programme National de Développement à la Base (PNDB). Figurez-vous qu'avant 2012, nos concitoyens de Bohou Atchamada dans la Kozah ne pouvaient même pas inscrire leurs enfants, ne serait-ce qu'au cours primaire parce que qu'il n'y avait pas suffisamment de salles de classe et les rares qui existaient, étaient en paille, surpeuplées avec des élèves exposés à tous les aléas comme vous le savez. A Koffiti dans le Blitta ou à Ganavé dans les Lacs, les enfants doivent

parcourir des dizaines de kilomètres avant d'avoir accès au collège. C'était donc la porte ouverte à l'abandon scolaire, à la délinquance, bref la relève que nous sommes appelés à construire ensemble périclitait déjà à la base. La vision salvatrice du Chef de l'Etat de mettre en place une structure comme l'ANADEB pour tendre la main à ces togolais jusque-là abandonnés à eux-mêmes a permis d'apporter le minimum qui permet aujourd'hui à nos jeunes frères et sœurs de ces localités d'avoir d'abord accès à l'éducation et en plus à une éducation dans un cadre acceptable. Pour ceux qui connaissent bien l'ancien marché d'Assahoun dans l'Avé, Ketao dans la Binah, Koma dans le Tchaoudjo, on a souvenance de combien les commerçants souffraient de l'étroitesse des espaces, des problèmes logistiques, d'accès et surtout de rentabilité pour leurs affaires jusqu'à ce que l'ANADEB, avec l'appui financiers des partenaires, ne dote ces localités d'ouvrages à la taille des fortes activités économiques qui mobilisent régulièrement ces milieux. A Kpové (dans le Haho) à Sarakawa (dans la Kozah) ou encore à Dako (dans l'Assoli) etc, la mise en place des unités de stockage et de transformation permet aujourd'hui de produire facilement le gari et augmenter les revenus des femmes productrices et donc d'améliorer les conditions de vie de la famille quand nous savons tous ce que les recettes de Maman apporte dans nos foyers togolais. Bref ce que l'ANADEB en cinq ans a pu réaliser ou apporter comme appui à nos concitoyens de la base est important mais reste peu significatif face à l'immensité des besoins existants. Mais figurez-vous que certains n'attendaient qu'au moins ces petits gestes pour pouvoir croire en l'avenir. C'est aussi cela notre mission.

Sur quelle base choisissez-vous de doter telle communauté d'une infrastructure sociocommunautaire et non une autre ?

Mme Mazalo Katanga : Le choix des communautés à accompagner pour la mise en place des infrastructures sociocommunautaires, telle que vous le dites, suit la démarche ci-après : (i) enregistrement des demandes des communautés adressées à l'ANADEB, (ii) présélection des demandes des communautés sur la base de la carte de pauvreté au Togo de 2007, (iii) analyse de la pertinence et de la faisabilité technique, financière, sociale et environnementale, (iv) choix du projet à accompagner pour la période concernée et (v) accompagnement et suivi de la mise en œuvre du projet dans la communauté.

Suivant cette démarche, les projets à exécuter au cours d'une année donnée sont fonction des ressources disponibles et de leur équitable répartition par région et par préfecture. Aussi le choix du site des ouvrages à réaliser relève-t-il de la responsabilité de la communauté bénéficiaire. Cela a été le cas dans la réalisation de toutes les infrastructures sociocommunautaires à utilité éducative, sanitaire ou marchande que l'Agence compte aujourd'hui dans ses registres. Il me tient de préciser qu'une fois ces infrastructures réalisées elles sont remises aux communautés bénéficiaires qui s'occupent de leur gestion.

Le 29 novembre dernier, le PNUD a signé avec le Ministère du développement à la base une convention à travers laquelle il confie une partie de l'exécution du PUDC à l'ANADEB. En quoi consiste concrètement le rôle de votre Agence dans cette convention ?

Mme Mazalo Katanga : La cérémonie du 29 Novembre était à deux volets : d'abord le premier volet dont vous parlez et par lequel le PNUD chargé de la mise en œuvre du PUDC confiait la réalisation d'une partie des infrastructures sociocommunautaires au Ministère du Développement à la Base dont l'ANADEB est le bras opérationnel, puis le second volet par lequel le Ministère, fidèle à sa démarche participative et inclusive a signé avec les

communautés bénéficiaires une convention par laquelle ses dernières se sont engagées à apporter leur contribution à hauteur de 5% du montant total du projet sous la forme d'un apport en matériaux locaux de construction, en main d'œuvre non qualifiée et/ou en travaux destinés à améliorer l'environnement du site du microprojet.

Ainsi ANADEB a la charge de réaliser les ouvrages au bénéfice de 22 communautés à la base le tout pour un coût global de 2,1 milliards de F Cfa.

Après un appel d'offre restreint effectué sous la supervision de la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics, notre cellule interne de passation des marchés est actuellement à l'étape d'évaluation des offres.

Ceci dit, les premiers chantiers vont commencer d'ici début février et tous les ouvrages seront livrés d'ici le troisième trimestre de l'année.

Quels sont les objectifs que l'ANADEB s'est assignée pour 2017 ?

Mme Mazalo Katanga : Comme je l'ai dit tantôt, notre mission à l'ANADEB c'est de s'investir constamment à apporter plus d'espoir, plus de sourires à nos concitoyens que la nature a placé loin des sphères décisionnelles.

C'est ainsi que nous envisageons aller au-delà des chiffres donnés plus haut pour l'année écoulée. En 2017, nous comptons réaliser au total 100 microprojets d'infrastructures sociocommunautaires composés de Latrines, de bâtiments scolaires, de forages, de hangars de marchés, etc. En matière de soutien aux couches vulnérables nous projetons participer à l'enrôlement de 1000 nouveaux JDS pendant que ceux de la vague sortante seront équipés pour s'installer et exercer leurs activités et d'autres mis en apprentissage ou orientés vers des activités génératrices de revenus. Parallèlement, près de 8000 emplois temporaires seront créés à travers l'organisation des travaux d'assainissement ou de cantonnement. En termes de renforcement des capacités structurelles et organisationnelles, 500 GIE vont être restructurés cette année, 100 villages disposeront de leur plan de développement de même que 100 quartiers urbains. En appui aux autres départements du Ministère, ANADEB réalisera cette année 3 maisons de la femme et 3 maisons des jeunes. Voilà en quoi s'annoncent les grandes lignes de nos ambitions pour cette année. Avec l'espoir que les partenaires apportent leur contribution aux efforts du Gouvernement pour nous permettre de faire plus que ce que nous prévoyons.

Merci Madame la Directrice Générale par intérim.

C'est plutôt moi.